



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99048>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-99048**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MUSEE DU LOUVRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004623700012

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2842299&orgAcronyme=f5j>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Sarah Jeldi

Adresse mail du contact : Sarah.jeldi@louvre.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 140206775

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1. Critère n°1 - Valeur technique (pondération : 60%) Sous-critère n°1.1 - Compréhension de la demande, appréciée au regard des éléments suivants : 50% - Organisation stratégique mise en place afin d'atteindre les objectifs du marché / Méthodologie détaillée que le candidat compte employer pour réaliser les prestations, appréciées sur la base de la note d'intention et de la proposition stratégique fournies par le candidats 25% - Pertinence, attractivité et qualité d'écriture des communiqués de presse et dossiers de presse et amplitude du champ d'activité (musique, cinéma, danse et cirque, histoire de l'art, spectacle vivant, festival...), appréciées sur la base des exemples de communiqués de presse et dossiers de presse fournis par le candidat 25% Sous critère n°1.2 - Organisation et composition de l'équipe proposée pour la réalisation des prestations 10% 2. Critère n°2 - Prix des prestations (pondération : 40%) Sous-critère n°2.1 - Montant forfaitaire, apprécié au regard du montant global des prestations forfaitaires sur la durée totale du marché figurant dans la DPGF 30% Sous critère n°2.2 - Prix unitaires, appréciés sur la base du montant total HT du DQE 10%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE RELATIONS PRESSE POUR PROMOUVOIR LA PROGRAMMATION DE L'AUDITORIUM DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE DU LOUVRE

Code CPV principal - Descripteur principal : 92400000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de conseil stratégique et de gestion opérationnelle des relations avec les médias nationaux et internationaux pour la médiatisation et l'accompagnement de différents cycles de programmation de l'auditorium de l'établissement public du musée du Louvre.

Lieu principal d'exécution du marché : Musée du Louvre

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : I. Procédure et forme du marché : La présente consultation est passée selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1 3° (MAPA services spécifiques), R.2123-4 et R.2162-1 et suivants du Code de la commande publique. Le marché est un marché à prix mixte composé : - principalement d'une part forfaitaire, telle que définie à l'article 1.6.1. du CCAP ; - accessoirement d'une part à commandes, telle que définie à l'article 1.6.2. du CCAP, donnant lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum, et avec montant maximum en application des articles L. 2125-1 et R. 2162-1 à R. 2162 14 du Code de la commande publique. Les montants s'établissent de la manière suivante, par période d'exécution (12 mois) : 9 000 euros HT II. Durée : Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée de douze (12) mois. Le marché peut être reconduit trois (3) fois pour une période supplémentaire de douze (12) mois, sans que la durée totale de validité du marché ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. La reconduction est tacite et le titulaire du marché ne peut s'y opposer. Le Pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois (3) mois avant la fin de la durée de validité du marché (à savoir, avant la fin de la période en cours) s'il veut refuser la reconduction du marché et donc le dénoncer. Cet écrit est alors adressé au titulaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester la date de réception de la décision. Quelles que soient les raisons ayant motivé la non reconduction, la validité du marché court jusqu'au terme de la période en cours. La non-reconduction du marché n'ouvre droit

au profit du titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution de la période en cours. La cession des droits de propriété intellectuelle prévue au CCAP perdurera au-delà de la durée du marché dans la limite qui y est énoncée. III. Non Décomposition lot/ Variantes/Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement au sens des articles L.2113-10, L.2113-11, R. 2113-2 et R.2113-3 du Code de la commande publique, car les prestations objet du marché constituent un ensemble homogène. Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Le marché ne comporte pas de PSE. IV - Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. V : Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. VI- Les candidats doivent remettre obligatoirement leur pli par voie électronique uniquement sur la plate-forme des achats de l'État. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). VII - Sauf refus du titulaire, une avance dans les conditions définies au code de la commande publique et au CCAP peut être accordée. Les prix sont révisables dans les conditions définies au CCAP et aux articles R2112-13 et R2112-14 du Code de la commande publique. . Mode de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Garanties exigées : Le présent marché ne fera pas l'objet d'une retenue de garantie. Les autres modalités financières et de règlement figurent au CCAP. VIII - Négociation : En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'EPML peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Toutefois, l'EPML se réserve la possibilité de mettre en oeuvre une phase de négociation , avec les trois (3) meilleurs candidats définis à la suite d'une première analyse des offres reçues suivant les critères de jugement, ou moins si le nombre d'offres classées est inférieur à trois (3), dans les conditions présentées ci-dessous: La négociation peut porter sur l'ensemble des éléments techniques et financiers de l'offre des candidats admis à négocier, à l'exclusion de l'objet du marché et des conditions d'exécution du marché telles qu'elles sont définies dans les documents de la consultation. La négociation s'organisera de la manière suivante : - échanges écrits (courriers électroniques via la plateforme des achats de l'Etat) ; - et/ou réunions de négociation dans les locaux de l'EPML ou en visioconférence, chaque réunion faisant l'objet d'un compte rendu. et respectera l'égalité de traitement des candidats. Les candidats devront répondre aux négociations dans les conditions de forme et de délais qui seront précisés par le pouvoir adjudicateur. Toute évolution technique ou financière d'une offre intervenant en cours de négociation aura une valeur contractuelle. À l'issue de la négociation, toute modification financière d'une offre sera formalisée dans un nouvel acte d'engagement. Les offres négociées feront de nouveau l'objet d'une analyse, suivant les critères de jugement fixés au présent article 7. VIII. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accesetcoordonnees>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/09/2025